



## Séance du conseil municipal du lundi 3 février 2020

### Compte-rendu

*(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 27 janvier 2020, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

#### Présents :

MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER

Mmes CARRILLO, RENARD

MM. DARTIGOEYTE, SANCHEZ,

#### Absents excusés :

Mmes GRATIEN, MORTARA,

MM. DEGUDE, JOLYS, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. RIVIER

#### **1- Approbation du PV de réunion du 9 décembre 2019**

#### **2- Communauté de Communes du SUD GIRONDE : Approbation du rapport du 16 décembre 2019 de la CLETC et montant de l'attribution de compensation**

Approbation du rapport de la CLETC du 16 décembre 2019

Approbation du montant d'attribution de compensation pour l'année 2020.

#### **3- Renouvellement contrat CAE-CUI**

Renouvellement du contrat CAE-CUI (Parcours Emploi Compétences) du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021.

#### **4- Renouvellement ligne de trésorerie**

Demande d'ouverture ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 50 000 €.

#### **5- Mise à jour du tableau de classement des voies communales**

Approbation du nouveau tableau de classement des voies communales ; longueur de la voirie communale fixée à 12 903 mètres.

#### **6- Autorisation de dépenses avant l'adoption du budget**

Autorisation de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget pour un montant de 26 949 €.

#### **7- Travaux Eglise – Avenant au lot n°7 (Décor peint)**

Adoption de l'avenant n°7, d'un montant de 600 € HT, portant le nouveau montant du marché à 48 490 € HT.

Fait à Coimères, le 10 février 2020